



COMMUNE DE ROBION

## REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 25 février 2021 à 18h30

Salle de l'Eden

En raison de la crise sanitaire liée au Covid19, le Conseil Municipal se déroulera exceptionnellement à la salle de l'Eden. Cette séance sera sans public afin de respecter les consignes sanitaires. Seuls les représentants de la presse sont autorisés à assister à la séance (cf. note explicative de la DGCL pour loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire).

### ORDRE DU JOUR

- *Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 08 décembre 2020*
- *Compte rendu des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du C.G.C.T.*
- *Délibérations :*
  1. Installation de Monsieur Samuel PAGNETTI en qualité de conseiller municipal
  2. Débats d'Orientation Budgétaire - Budget principal et budget annexe «Immeubles de rapport»
  3. Bilan des acquisitions et cessions 2020
  4. Dispositif départemental en faveur du patrimoine – Demande de subvention
  5. Contrat Départemental de Solidarité Territoriale
  6. Plan Local d'Urbanisme – Modification n° 1 - Approbation
  7. Garantie d'emprunt UNICIL
  8. Création d'une régie de recettes - Accueil jeunes sportifs et loisirs
  9. Police municipale - Convention de coordination
  10. Convention de mise à disposition d'un chemin rural pour la réalisation de travaux par la commune des Taillades
  11. Reversement par la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse de l'aide perçue suite à l'acquisition de masques grand public
- *Questions diverses*

ROBION, le 19 février 2021.  
Le Maire,  
Patrick SINTES.

